



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E46946

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2000

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
70 000

Raison sociale : SARL VEQUAUD-DUBOIS

1 PLACE MARTYRS RESISTANCE
85400 LUCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2000B00743

Siret : 433 344 645 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 85 06945

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147586720

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147586720

Téléphone : 02 51 56 04 80

Portable : 06 63 66 81 67

Fax : 02 51 56 30 52

Site Internet :

E-mail : vequaud-dubois@orange.fr

Responsabilité légale :

DUBOIS ANNE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / VEQUAUD ANNE MARIE JEANNE
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/09/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/09/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/11/2023
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	30/11/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.